

Cote du document:	<u>EB 2007/90/R.3</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>3 b)</u>
Date:	<u>5 avril 2007</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Cœuvrer pour que les ruraux pauvres
se libèrent de la pauvreté

Politique du FIDA en matière de financement sous forme de dons en rapport avec le Cadre pour la soutenabilité de la dette

Conseil d'administration — Quatre-vingt-dixième session
Rome, 17-18 avril 2007

Pour: **Approbation**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

Brian Baldwin

Conseiller principal en gestion des opérations

téléphone: +39 06 5459 2377

courriel: b.baldwin@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Recommandation d'approbation	iii
I. Introduction	1
II. Incidence de l'adoption du CSD sur les programmes de dons des institutions financières internationales	1
III. Politique du FIDA en matière de financement sous forme de dons	2
IV. Utilisation actuelle du financement sous forme de dons aux niveaux régional et mondial	4
V. Utilisation actuelle des dons par pays	6
VI. Harmonisation proposée de la politique du FIDA en matière de financement des dons avec la mise en œuvre du CSD	9
VII. Conclusions et recommandations	10
Annexes	
I. Dons accordés au titre du guichet-pays	12
II. Répartition des dons accordés par le FIDA au cours de la période 2004–2006	15

Sigles et acronymes

BAfD	Banque africaine de développement
CSD	Cadre pour la soutenabilité de la dette
IDA	Association internationale de développement
SAFP	Système d'allocation fondé sur la performance

Recommandation d'approbation

Le programme de travail pour 2007 approuvé par le Conseil d'administration prévoyant un montant de 15,1 millions de USD au titre du guichet destiné aux dons à des pays spécifique, la direction recommande que le Conseil d'administration approuve la proposition aux termes de laquelle, à la suite de l'approbation par le Conseil des modalités concernant le cadre pour la soutenabilité de la dette, le FIDA devrait continuer d'appliquer sa politique et ses procédures en matière de dons telles qu'elles ont été modifiées en décembre 2003 et examinées en septembre 2005, mais à un niveau réduit pour ce qui concerne le guichet dons à des pays spécifiques, et affecter jusqu'à 1,5% du montant du programme de travail annuel relatif à ce guichet aux pays classés, en application du cadre pour la soutenabilité de la dette, dans la catégorie des pays ne pouvant recevoir que des prêts, en respectant les limites des allocations établies dans le cadre du système d'allocation fondé sur la performance (SAFP).

Politique du FIDA en matière de financement sous forme de dons en rapport avec le Cadre pour la soutenabilité de la dette

I. Introduction

1. Le rapport de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA (GC 29/L.4) adopté par le Conseil des gouverneurs du FIDA en février 2006 recommandait que le FIDA adopte, à compter de 2007, le modèle de cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) élaboré par l'Association internationale de développement (IDA) en vue de régir l'allocation de l'aide aux pays habilités à bénéficier de prêts à des conditions particulièrement favorables pour lesquels le risque de surendettement est élevé ou modéré.
2. Le rapport stipulait que la direction du FIDA devrait présenter au Conseil d'administration, en septembre 2006, des propositions relatives au fonctionnement d'un CSD. De plus, la Consultation recommandait que le Conseil d'administration examine, au même moment, la politique du FIDA en matière de financement sous forme de dons à la lumière de l'adoption d'un CSD, en tenant compte de l'impact de l'Initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADM) sur le niveau de l'assistance du FIDA qu'il était projeté d'accorder aux conditions prévues dans le CSD.
3. Le Conseil des gouverneurs a par la suite adopté sa résolution 141/XXIX/Rev.1 portant modification des sections 2 a) et 2 b) de l'article 7 de l'Accord portant création du FIDA en vue de créer un environnement favorable à la mise en œuvre d'un CSD au FIDA. Y était inclus l'amendement d'après lequel le financement accordé au titre d'un CSD ne serait pas compris dans le plafond prévu pour les dons aux termes de l'Accord.
4. À la session de septembre 2006 du Conseil d'administration, la présentation des propositions du FIDA a été reportée à la session d'avril 2007 pour permettre au Fonds de prendre en compte toute modification qui pourrait être apportée au fonctionnement du CSD à l'IDA lors de l'examen à mi-parcours effectué dans le cadre de la quatorzième reconstitution de ses ressources (IDA 14). Le Conseil s'est réuni le 16 février 2007 pour examiner de manière informelle le CSD proposé au FIDA. Le présent document fournit les éléments essentiels en vue de l'examen de la politique du FIDA en matière de financement sous forme de dons à la lumière de l'adoption du CSD.

II. Incidence de l'adoption du CSD sur les programmes de dons des institutions financières internationales

5. Alors que la Banque mondiale a déjà adopté un CSD, et qu'une décision finale est attendue du conseil de la Banque asiatique de développement (BAsD), les deux institutions maintiennent des mécanismes de financement des dons extérieurs tant au CSD qu'au système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) pour s'acquitter de leur mandat respectif. Le mécanisme d'octroi de dons pour le développement (MDD) de la Banque mondiale a les objectifs suivants: encourager l'innovation, servir de catalyseur pour établir des partenariats et élargir les services de la Banque par le biais de deux guichets de financement, le premier étant destiné aux activités de développement à long terme (recherche dans les domaines de l'agriculture et de la santé) et le deuxième à fournir un capital "d'amorçage" en vue d'expérimenter de nouvelles approches et des idées neuves. Outre l'appui qu'elle apporte au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) aux côtés du FIDA, la Banque mondiale soutient également des interventions assurant une participation en parallèle, par exemple en faveur du Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (GCAP) et de la Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural. Quant à la BAsD, elle fait appel à son

service consultatif d'assistance technique pour appuyer les pays en développement membres dans les domaines du renforcement institutionnel, de la réalisation d'études sectorielles et d'analyses des politiques, ainsi que du renforcement des capacités et du développement des ressources humaines hors du cadre des projets.

6. L'adoption d'un CSD à la Banque mondiale a permis de mettre d'importantes ressources supplémentaires, sous forme de dons, à la disposition de pays en dehors des allocations SAFF convenues. Les pays sont habilités à recevoir des dons en fonction du risque de surendettement, lequel est évalué au moyen de l'analyse de la soutenabilité de la dette, les allocations par pays étant déterminées par le biais du SAFF, c'est-à-dire qu'elles tiennent compte non seulement des besoins et de la performance mais également, désormais, de considérations ayant trait à la soutenabilité de la dette. De ce fait, le CSD permet de déterminer les modalités de financement pour les allocations calculées au moyen du SAFF et est devenu le seul critère d'admissibilité pour bénéficier d'un financement de l'IDA sous forme de dons, en fournissant un critère clair et fondé sur des analyses pour attribuer les dons, éliminant ainsi toute ambiguïté¹.
7. La Banque africaine de développement (BAfD) a adopté un CSD et appliqué sa propre analyse de la soutenabilité de la dette (en coordination avec la Banque mondiale) pour classer les pays par catégories et déterminer ainsi les modalités de financement applicables. Toutefois, reconnaissant la nécessité d'une assistance technique, d'un appui institutionnel et d'un renforcement des capacités dans tous les États membres, les États membres² de la BAfD ont, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006, approuvé un dispositif d'un montant maximal de 80 millions d'unités de compte³, pour permettre aux pays classés dans la catégorie de ceux qui ne sont admis à recevoir que des prêts d'accéder à une part de leur allocation par pays (telle que définie dans le cadre du SAFF) pour financer l'assistance technique et l'appui institutionnel selon les modalités applicables aux dons. Les pays admis à recevoir des dons (pays sans arriérés) peuvent utiliser une partie quelconque de leur allocation-don déterminée par le SAFF à des fins similaires.
8. En ce qui concerne la mise en œuvre et l'impact de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale, tant la Banque mondiale que la BAfD accordent un allègement de la dette aux pays qui sont parvenus au point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE). L'allègement additionnel de la dette qui leur est accordé est alors pris en compte dans les analyses de la soutenabilité de la dette, et le classement dans la catégorie correspondante du CSD est ajusté en conséquence. Le FIDA suit la méthodologie de l'IDA et applique le classement par catégorie aux pays "actifs", c'est-à-dire ayant des programmes en réserve. Au fur et à mesure que l'IDA procédera à des ajustements des évaluations des pays, ils seront ultérieurement adoptés par le FIDA.

III. Politique du FIDA en matière de financement sous forme de dons

9. Le rapport de la Consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA (GC26/L.4) a recommandé qu'à compter de 2004 le programme de dons passe de 7,5%, niveau alors en vigueur, à 10% du programme de travail annuel. Une politique révisée du FIDA en matière de financement sous forme de dons⁴ a ensuite été approuvée par le Conseil d'administration, en décembre 2003. Comme le recommandait le rapport, la nouvelle politique a accru la part des dons financée sur les ressources ordinaires du FIDA, la portant de 7,5 à 10% du programme de travail annuel. En second lieu, en ce qui concerne les types de dons, la politique de

¹ "Assessing Implementation of the IDA14 Grants Framework". Mobilisation des ressources, examen à mi-parcours de l'IDA 14, octobre 2006.

² Conseil des gouverneurs du Fonds africain de développement: Résolution F/BG/2006/14.

³ Unité comptable de la BAfD; 80 millions d'unités de compte équivalent à 121 millions de USD.

⁴ EB 2003/80/R.5/Rev.2.

dons prévoyait deux "guichets" mutuellement exclusifs: l'un pour les dons au niveau mondial et régional et l'autre pour les dons spécifiques à un pays. L'augmentation de 2,5% des ressources destinées aux dons a été entièrement consacrée au financement d'initiatives spécifiques à des pays et, à compter de 2004, le programme de dons a représenté 10% du programme de travail annuel proposé du FIDA.

10. Comme le prévoit la politique révisée en matière de dons, les propositions de dons relèveraient du guichet mondial/régional ou du guichet spécifique à un pays en fonction de la nature de l'innovation et de l'impact envisagé. Les deux objectifs stratégiques du programme de dons, qui correspondent aux domaines prioritaires pour l'attribution de dons sur les ressources ordinaires du FIDA, ont été définis comme suit:
 - i) promouvoir la recherche utile aux pauvres sur les approches novatrices et les options technologiques en vue de renforcer l'impact sur le terrain; et/ou⁵
 - ii) renforcer les capacités des institutions partenaires au service des pauvres, y compris les organisations à assise communautaire et les ONG.
11. Le Conseil d'administration a réexaminé la politique du FIDA en matière de dons en septembre 2005⁶ et a résumé l'état d'avancement de sa mise en œuvre depuis son approbation. Premièrement, les dons aux organismes internationaux et régionaux en faveur de la recherche agricole ont continué à mettre l'accent sur le mandat et l'approche spécifiques du FIDA en privilégiant les besoins des ruraux pauvres, leur participation au processus de la recherche ainsi que l'importance de parvenir à des résultats innovants. Deuxièmement, on a continué à mettre l'accent sur la sélection et l'appui des organisations à assise communautaire et des ONG pour expérimenter les approches et technologies nouvelles ou innovantes associées à un dispositif précis d'apprentissage pour en faciliter la reproduction. À l'appui de cette orientation, le Conseil d'administration a approuvé une modification des critères d'attribution des dons pour garantir que des dons ne seraient consentis qu'aux États membres en développement, aux organisations intergouvernementales auxquelles ils participent, aux organisations de la société civile⁷ et aux initiatives hébergées par le FIDA qui proposent des activités correspondant à l'un des deux ou aux deux objectifs stratégiques du programme de dons.
12. Troisièmement, l'examen effectué en 2005 a reconnu que l'adoption d'un guichet spécifique à un pays avait été l'un des changements importants résultant de la révision de la politique de dons. Grâce à ce guichet, le FIDA est plus à même de prendre part à des activités d'intérêt stratégique et de jouer son rôle de catalyseur dans les domaines de la gestion des savoirs, de la concertation et de l'analyse des politiques publiques, ainsi que des partenariats. Par ailleurs, les dons de faible montant ont joué un rôle précieux pour expérimenter des approches innovantes de l'atténuation de la pauvreté rurale, susceptibles d'être transposées à plus grande échelle grâce à des prêts. Les dons à des pays ont également contribué à passer d'une approche-projet au niveau du pays à une approche-programme qui favorise les interactions entre les projets financés par des prêts.
13. Établi en gardant présent à l'esprit le fait que la part des dons du FIDA financés sur ses ressources ordinaires a été portée à 10%, le programme de travail et budget pour 2007 approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2006⁸ a prévu un

⁵ L'expression "et/ou" a été ajoutée et approuvée par le Conseil d'administration lors de son examen effectué en 2005 en vue de préciser les critères d'attribution en ce qui concerne l'appui au renforcement des capacités.

⁶ EB 2005/85/R.2/Rev.1.

⁷ Pour le FIDA, l'expression "organisation de la société civile" désigne généralement des ONG nationales et internationales à but non lucratif, des organisations à assise communautaire, des organisations locales, des groupes de parlementaires, les médias et les instituts de recherche et d'élaboration des politiques qui se caractérisent par la transparence de leur dispositif décisionnel, leur probité financière et dont les activités continuent d'être pertinentes du point de vue des objectifs du Cadre stratégique du FIDA 2007-2010.

⁸ EB 2006/89/R.6/Rev.2.

programme de dons d'un montant brut de 60,5 millions de USD. En application de la révision, en 2003, de la politique en matière de financement sous forme de dons, 50% de ce montant sont affectés au guichet dons à des pays spécifiques (guichet-pays); la moitié de cette allocation est transférée au mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP) pour financer les coûts des projets tels que l'élaboration des stratégies (désormais couverte par les options stratégiques pour le programme-pays), la formulation des prêts et des dons, l'évaluation environnementale et les coûts de démarrage, autant d'activités qui relevaient toutes à l'origine, avant l'introduction du MFDP, de la catégorie des services aux États membres. En conséquence, un montant de 15,1 millions de USD a été transféré au MFDP et un montant identique a été transféré à la rubrique dons aux pays pour le programme de 2007, soit effectivement 2,5% des ressources ordinaires.

14. L'introduction du SAFF au cours de la période de la sixième reconstitution a également fait que, depuis 2005, les dons spécifiques à un pays ont été directement liés au SAFF, avec les parts par région et par pays; l'allocation attribuée à chaque pays est calculée selon la même formule de notation des résultats qu'utilisait le FIDA pour attribuer ses prêts. Depuis, les allocations SAFF annuelles des pays incluent les fonds attribués pour des dons au niveau des pays. Cette formule s'applique aussi aux allocations des pays "actifs" pour 2007-2009, les chiffres fournis pour 2007 étant des chiffres réels et ceux pour 2008/2009 n'étant qu'indicatifs. En aucun cas une affectation par pays de ressources du FIDA destinée à financer des prêts et/ou des dons dans ce pays n'a dépassé le montant de l'allocation SAFF⁹.

IV. Utilisation actuelle du financement sous forme de dons aux niveaux régional et mondial

15. Les dons approuvés au titre du guichet régional/mondial continuent de privilégier les initiatives innovantes de réduction de la pauvreté en encourageant les échanges de connaissances et d'informations, par l'intermédiaire de réseaux régionaux de recherche et d'innovation ainsi que de partenariats stratégiques pour encourager le développement des technologies et les innovations institutionnelles. Conformément aux objectifs de la politique de dons du FIDA consistant à promouvoir la recherche-développement innovante en faveur des pauvres et le renforcement des capacités utilisables par ces derniers, le programme de travail 2007 du guichet régional/mondial sera axé sur les initiatives visant à développer des options adaptées aux projets de développement rural. En 2007, les dons continueront d'encourager les réseaux d'échange de connaissances et d'informations au profit des pauvres, en privilégiant des dispositifs d'autociblage tels que le choix de cultures et de produits de base répondant aux besoins des pauvres (par exemple le manioc, les cultures négligées et sous-utilisées, les plantes médicinales et les nouveaux créneaux que représentent, par exemple, les biocombustibles). Les institutions internationales et régionales de recherche agricole et leurs partenaires des systèmes nationaux de recherche qui s'attachent en priorité à répondre aux besoins des ruraux pauvres continueront à bénéficier de dons. Dans ce cas également, on s'attachera particulièrement à identifier et appuyer les organisations à assise communautaire et les ONG pour mettre en œuvre à titre pilote des approches innovantes ou des technologies de nature à améliorer la situation des pauvres.

⁹ Sauf dans les cas où des fonds ont été réaffectés conformément à la méthodologie SAFF convenue.

16. Les dons accordés au titre du guichet régional/mondial entendent développer et promouvoir les domaines ci-après:

Développement des institutions, élaboration des politiques et renforcement des capacités

- **Chaînes de valeur et accès aux marchés:** positionner les communautés rurales pauvres pour accroître leur part des avantages.
- **Approches innovantes et renforcement des capacités en matière de financement rural:** microfinancement, micro-assurance, petites et moyennes entreprises, etc. En faisant fond sur les succès enregistrés dans le cadre des dons précédemment accordés, les dons régionaux visent à renforcer les capacités d'associations régionales de financement rural d'établir des partenariats avec le secteur privé, de diversifier leurs sources de financement et de créer des emplois ruraux.
- **Institutions agricoles:** on s'intéressera principalement à leur capacité de contribuer à la réduction de la pauvreté, dans un contexte en évolution en ce qui concerne la fourniture de services visant à rendre plus efficaces les approches des paysans, de manière à ce que les paysans africains pauvres puissent avoir plus facilement accès aux intrants tels que les engrais.
- **Mécanismes permettant d'améliorer la structure des incitations aux petits exploitants et leur réponse aux signaux du marché:** recherche d'une solution à la question des risques et de la vulnérabilité; internalisation et atténuation; élaboration de méthodologies et d'outils applicables dans le cadre des projets; et validation du concept de rétribution des services environnementaux.
- **Une forte dimension de gestion (échanges) des savoirs (enseignements et meilleures pratiques, etc.):** par le biais de réseaux d'information régionaux, pour promouvoir la gestion et le partage des connaissances internes/externes.
- Amélioration de la performance des organismes d'exécution pour parvenir à un meilleur impact des programmes de pays financés par le FIDA.

Recherche agricole adaptative

- Développement et diffusion de cultures et de produits traditionnels utiles aux pauvres (des cultures telles que le manioc jusqu'aux cultures négligées ou sous-utilisées offrant un créneau commercial potentiel important, comme les plantes médicinales) et mise à l'essai d'activités visant à ajouter de la valeur aux produits après la récolte (transformation), par exemple pour le manioc et le niébé.
- Recherche de solutions aux problèmes posés par la lutte intégrée contre les ravageurs et aux autres contraintes pesant sur la production.
- Étude du potentiel de cultures/produits tels que le sorgho doux dans le contexte des biocarburants. Le FIDA mettra l'accent sur les points d'entrée (à savoir le rôle de ces créneaux émergents dans l'atténuation de la pauvreté) et sur les technologies de deuxième génération qui permettent d'équilibrer l'arbitrage entre denrées alimentaires et combustibles.
- Gestion durable des ressources naturelles et amélioration des principaux systèmes de production; gestion intégrée et durable des cultures, de l'élevage et des parcours, des terres et de l'eau.
- Les dons régionaux chercheront également à repérer d'autres apports complémentaires en appuyant une approche fondée sur la recherche-action pour établir des réseaux de fournisseurs privés, augmentant ainsi la concurrence et le transfert de technologies, et garantissant une plus grande efficacité de la production.

17. S'agissant du portefeuille de dons de faible montant, l'accent sera mis sur l'identification d'organisations à assise communautaire et d'ONG auxquelles un appui serait fourni pour lancer à titre expérimental de nouvelles approches innovantes ou des technologies utiles aux pauvres et, de plus en plus fréquemment, dans le domaine du développement organisationnel et institutionnel, par exemple microfinancement rural et renforcement des capacités à l'appui des initiatives de partage des connaissances à l'échelle des agriculteurs.

V. Utilisation actuelle des dons par pays

18. Le tableau 1 ci-dessous résume l'utilisation qui a été faite des dons spécifiques à un pays depuis l'introduction du guichet destiné à des dons spécifiques à un pays en 2004. Durant ces trois années, la majorité des dons étaient d'un montant important (c'est-à-dire supérieur à 200 000 USD) et la plupart d'entre eux ont été approuvés dans le contexte d'un projet ou d'un programme plus vaste financé par un prêt. La liste de tous les dons spécifiques à un pays approuvés entre 2004 et 2006 est présentée dans les tableaux 1 à 3 de l'annexe I.

Tableau 1

Données historiques sur les dons spécifiques à un pays (2004-2006)

	Nombre de dons ^c	en millions de dollars des États-Unis			
		Total	Montant important	Montant faible	Don (montant faible ou important) accordé à une composante d'un projet
2004 ^a	39,0	9,5	5,0	4,5	3,1
2005 ^b	27,0	9,0	6,7	2,3	6,2
2006	50,0	12,7	6,8	5,9	4,9
Total	116,0	31,2	18,5	12,7	14,2

^a Le tableau présenté à l'annexe I pour les dons spécifiques à un pays de l'année 2004 n'inclut ni l'initiative MIX ni les dons en faveur de la libéralisation du commerce.

^b Pour l'année 2005, un don (en faveur des Maldives) ne relevant pas du programme ordinaire a été pris en compte.

^c Les dons en faveur de plus d'un pays ont été comptabilisés en tant que don unique pour éviter d'être comptés deux fois.

19. Pour aider à mieux comprendre le type d'activités entreprises par l'intermédiaire du guichet-pays, un examen d'une sélection des dons accordés par pays est présenté au tableau 2, y compris un aperçu de leurs objectifs et de leurs activités. On peut constater que tous les dons relèvent de l'un ou de l'autre des objectifs stratégiques du programme de dons et sont des aspects cruciaux de la programmation du FIDA à l'échelle des pays. Les dons sont accordés à l'appui de l'introduction de technologies pour accroître l'impact sur le terrain (Kenya), de la concertation sur les politiques publiques (Burkina Faso, Mali), de l'assistance technique (République-Unie de Tanzanie, Kenya), de l'environnement (El Salvador), de l'élaboration des stratégies (Cameroun, Afghanistan), du renforcement des capacités (Bhoutan, Gaza et Cisjordanie), et du microfinancement (Sri Lanka, République-Unie de Tanzanie).

Tableau 2

Examen d'une sélection de dons spécifiques à un pays, 2005-2006

<i>Catégorie et classement du pays au titre du CSD</i>	<i>Montant du don (en USD)</i>	<i>Description du don</i>
Burkina Faso Vert	90 000	<p>APPUI AU PROCESSUS EN COURS DE CONCERTATION SUR LA POLITIQUE FONCIÈRE EN MILIEU RURAL, 2006</p> <p>Appui au gouvernement pour élaborer une politique foncière et, en fin de compte, une nouvelle loi sur le régime foncier visant à améliorer la sécurité foncière en milieu rural pour faciliter et garantir l'accès à la terre de toutes les parties prenantes, y compris les ruraux pauvres. Les producteurs agricoles jouiront ainsi d'une sécurité foncière améliorée et d'un accès équitable à la terre, en vue de garantir des investissements et une gestion efficace des terres et d'instaurer la confiance, et de développer les coalitions et partenariats entre le FIDA et les organisations agricoles, les organisations rurales, les autorités traditionnelles, les ONG, les groupes de défense et les parties prenantes des projets. Les résultats s'inscriront dans les activités actuellement mises en œuvre au titre du nouveau COSOP pour le Burkina Faso.</p>
Cameroun Vert	170 000	<p>STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL, 2005</p> <p>Aider le Ministère de l'agriculture et du développement rural à actualiser sa stratégie de développement du secteur rural et le cadre opérationnel s'y rapportant. Reformuler le cadre opérationnel permettra de mettre en œuvre en temps voulu et de façon efficace la stratégie de réduction de la pauvreté du pays. Les activités appuieront l'élaboration d'un programme d'action quinquennal, d'un plan de financement à moyen terme y afférent ainsi que de procédures relatives à l'exécution, au suivi et à l'évaluation des progrès réalisés.</p>
Mali Vert	800 000	<p>PROGRAMME D'INVESTISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RURAL DES RÉGIONS DU NORD MALI, 2005</p> <p>Le don consenti par le FIDA à l'appui du prêt finance l'unité de concertation sur les politiques, y compris équipement, études, formation et assistance technique. Cette unité assurera le suivi de la performance des programmes financés par le FIDA au Mali, organisera les échanges entre le FIDA et les autres organisations, maintiendra un site web sur les projets du FIDA au Mali incluant des liens vers les sites web des organisations partenaires, et organisera la participation des représentants du FIDA aux réunions portant sur les grandes orientations.</p>
Tanzanie Vert	450 000	<p>PROGRAMME D'APPUI AUX MICRO, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES EN MILIEU RURAL, 2006</p> <p>Le don du FIDA, en complément du prêt, appuiera l'assistance technique nationale, régionale et internationale. L'assistance technique jouera un rôle central dans le renforcement des capacités des institutions publiques et des participants du secteur privé. Les études des capacités disponibles à l'échelle nationale qui ont été réalisées ont permis d'identifier les domaines dans lesquels une assistance technique internationale serait requise.</p>
Tanzanie Vert	100 000	<p>PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROFIT DU PROGRAMME DE SERVICES FINANCIERS RURAUX, 2005</p> <p>Collaboration avec le Programme national de services financiers ruraux en vue de consolider les institutions de microfinancement en milieu rural, en renforçant leur performance en matière de finances et de gestion pour améliorer les services qu'elles fournissent aux communautés rurales desservies. Cent institutions rurales de microfinancement ont été sélectionnées dans trois zones (nord, sud et centre). Les activités incluent la fourniture d'informations au bureau chargé de la coordination du programme et, en particulier, aux groupes assurant la formation des institutions de microfinancement.</p>

Angola <i>Jaune</i>	149 000	<p>CARTOGRAPHIE DES TERRES COMMUNALES ET ATTÉNUATION DES CONFLITS DANS LES HAUTS PLATEAUX DU CENTRE, 2006</p> <p>Réduire la vulnérabilité des communautés rurales des hauts plateaux de la région centrale, moyennant l'amélioration de l'accès à la terre, la reconnaissance des droits communaux traditionnels et le recours à des techniques agricoles améliorées dans une commune de la Municipalité de Katchiungo, en privilégiant en particulier les groupes les plus vulnérables, y compris les femmes, les personnes déplacées à l'intérieur du pays et les soldats démobilisés. En collaboration avec CARE-Africa, les activités incluront notamment la cartographie des terres communales et une action dans le cadre de la nouvelle législation foncière pour régulariser les droits de propriété, recenser les besoins et les conflits locaux potentiels en matière foncière, en particulier entre petits exploitants, populations déplacées à l'intérieur du pays et rentrant chez elles, soldats démobilisés et agriculteurs commerciaux.</p>
Kenya <i>Vert</i>	845 000	<p>PROGRAMME DE COMMERCIALISATION EN FAVEUR DES PETITS PRODUCTEURS LAITIERS, 2005</p> <p>Le don du FIDA, en complément du prêt, finance l'assistance technique internationale à long terme (planification de l'harmonisation des espèces), l'élaboration des grandes orientations (politiques/législation sur les aliments pour le bétail et les engrais) et des activités expérimentales dans les secteurs de la production de lait de chèvre et de la commercialisation au profit des femmes.</p>
Afghanistan <i>Rouge</i>	200 000	<p>SOUTIEN DES POLITIQUES INNOVANTES ET FAVORABLES AUX PAUVRES SUR LES HAUTS PLATEAUX, 2005</p> <p>Appui en faveur de l'élaboration de politiques favorables aux pauvres, de la concertation et de la formulation de programmes en la matière en faisant connaître les options innovantes, les meilleures pratiques et approches en faveur des populations pauvres et défavorisées des hauts plateaux afghans, en tirant parti de l'expérience acquise au niveau régional dans le cadre du Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes (ICIMOD).</p>
Bhutan <i>Rouge</i>	200 000	<p>RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE LOCALE D'APPUI AUX PAUVRES, 2006</p> <p>Appui à la décentralisation et au renforcement des capacités institutionnelles locales par le biais du développement de l'équipement des centres de vulgarisation axés sur les ressources naturelles renouvelables et amélioration des services de vulgarisation dans les communautés isolées. En créant des pôles de développement intégrés au niveau local, on contribue à la réforme constitutionnelle en cours dans le cadre de la décentralisation. Ce don devrait également avoir des effets importants en matière de démonstration/transposition, dans la mesure où il s'agit de la première intervention extérieure à l'appui de l'action gouvernementale visant à promouvoir la création de pôles de développement rural polyvalents au niveau local.</p>
Sri Lanka <i>Vert</i>	552 000	<p>DÉVELOPPEMENT DE LA MICROFINANCE ET DE LA CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE, 2006</p> <p>Appui en faveur du renforcement de la capacité institutionnelle de la Fondation pour le développement participatif, en vue d'une expansion durable des organismes de microfinancement et des microentreprises/activités génératrices de revenus des ménages pauvres ou à faible revenu dans le district d'Anuradhapura.</p>
Gaza et Cisjordanie <i>Vert</i>	200 000	<p>PROMOTION DE L'ÉPARGNE ET DU CRÉDIT, 2006</p> <p>Rendre plus autonomes les femmes palestiniennes rurales n'ayant guère de ressources et améliorer leur niveau de vie et leurs revenus en transposant à plus grande échelle des programmes durables efficaces sur les petites parcelles et en encourageant les activités rémunératrices des mutuelles d'épargne et de crédit. Le programme cible les femmes palestiniennes (jusqu'à 6 000 d'entre elles), qui tireront des avantages directs des stages de formation, ainsi que les membres des comités administratifs des mutuelles d'épargne et de crédit, lesquels bénéficieront également d'activités de renforcement des capacités en vue d'améliorer la gestion opérationnelle et la performance financière des mutuelles.</p>

El Salvador Vert	1 000 000	PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE MODERNISATION DANS LA RÉGION EST, 2005 Le don du FIDA, en complément du prêt, cofinance les plans environnementaux des municipalités et des départements, la mise en valeur des microbassins versants, les plans d'évacuation des déchets solides et liquides et des activités propres à améliorer les conditions de vie et de production de la population cible. Les activités incluent l'assistance technique, les programmes de formation, les fonds d'investissement dans la production et l'environnement dans certaines zones sélectionnées en priorité pour leur potentiel hydrologique et leur vulnérabilité écologique.
Guatemala Vert	200 000	PROGRAMME PILOTE VISANT À AIDER LES PETITS PRODUCTEURS À ACCÉDER À DES MARCHÉS DYNAMIQUES, 2006 Assistance aux ruraux pauvres et aux petits exploitants autochtones pour qu'ils acquièrent les capacités requises pour mettre en place des filières commerciales entre producteurs locaux et acheteurs extérieurs, et pour développer de nouveaux marchés d'exportation pour les produits traditionnels et autres des petits producteurs, dans le contexte de la libéralisation internationale du commerce au Guatemala. Les activités portent notamment sur la parité hommes-femmes en matière de développement de l'entreprise et de débouchés commerciaux, sur la gestion durable des ressources naturelles, le commerce équitable et la rationalisation des débouchés à l'exportation.

20. Le tableau 2 présente également le classement actuel de chaque pays dans le CSD. On peut observer que la nature des interventions du FIDA et l'alignement sur les objectifs stratégiques du programme de dons ont, jusqu'à présent, abouti à trois types de classements CSD. Un examen de tous les pays bénéficiaires de dons spécifiques à un pays en fonction de leur classement CSD actuel (2007) montre qu'au cours de la période 2004-2006, 19 pays (28%) sont classés "rouge", c'est-à-dire qu'ils présentent un niveau élevé de vulnérabilité à l'endettement, et 3 pays (5%) sont classés "orange", c'est-à-dire qu'ils présentent un niveau modéré de vulnérabilité à l'endettement. La majorité des dons (67%) ont été accordés à des pays classés "vert", c'est-à-dire qu'ils ne présentent aucun risque de vulnérabilité à l'endettement. L'annexe II contient une analyse de tous les dons spécifiques à un pays approuvés à ce jour¹⁰ par rapport, à titre rétrospectif, aux catégories du CSD.
21. L'introduction du guichet-pays en 2004 a donc permis au FIDA d'accorder un soutien stratégique (y compris une assistance technique) en faveur du renforcement des capacités des entités publiques et de la société civile, de la concertation sur les grandes orientations et des programmes techniques visant à élaborer de nouvelles méthodes de production pour les petits exploitants. Ce guichet a permis à ce jour d'accorder 116 dons, en parallèle d'opérations de prêts ou en tant qu'initiatives distinctes, dans 68 pays au total, et dans toutes les catégories du CSD.

VI. Harmonisation proposée de la politique du FIDA en matière de financement sous forme de dons avec la mise en œuvre du CSD

22. En vertu des procédures actuelles du SAFF et de la politique révisée en matière de dons, un montant allant jusqu'à 2,5% du programme de travail est approuvé pour les financements au titre du guichet-pays; cette allocation est réservée aux pays "actifs" d'après les paramètres agréés du SAFF relatifs aux besoins et à la performance. Les pays classés dans les catégories "rouge" ou "orange" du CSD seraient maintenant admis à bénéficier d'un financement sous forme de dons, comme prévu au titre des allocations triennales du SAFF (2007-2009) en faveur de projets ou de programmes, et n'auraient donc pas besoin que des dons distincts leur soient alloués par le biais du guichet-pays. Pour les activités d'assistance technique et d'appui institutionnel, les critères en vigueur en matière de sélection

¹⁰ Alignée sur le résumé des dons spécifiques à un tel pays que présenté à l'annexe I.

et d'approbation des dons, tels que définis dans la politique de dons, resteraient applicables. La somme totale des dons accordés au titre du CSD et des dons se rapportant spécifiquement aux objectifs de la politique de dons correspondrait à l'allocation SAFF du pays.

23. Les pays classés "vert" dans le CSD n'ont pas de problèmes majeurs de soutenabilité de leur dette et ne seraient pas admis à recevoir un financement CSD sous forme de dons. Le Conseil des gouverneurs de la BAfD, reconnaissant qu'il restait néanmoins nécessaire de maintenir un montant limité de ressources pour le financement sous forme de dons en vue de répondre aux besoins spécifiques en matière d'assistance technique, d'appui institutionnel et de développement des capacités dans les pays classés "vert" – c'est-à-dire ceux qui ne sont habilités à recevoir une aide que sous forme de prêts –, a donc décidé d'affecter une part de l'allocation SAFF de chaque pays au financement de dons.
24. L'expérience acquise par le FIDA dans le cadre d'opérations de dons spécifiques à un pays entre 2004 et 2006 montre que des dons du FIDA sont aussi nécessaires en faveur de ces pays à l'appui du renforcement des capacités, du soutien institutionnel, de la gestion des savoirs et de l'appui à la société civile. Ces dons seraient évalués et approuvés en s'en remettant aux procédures d'appels à la concurrence actuellement en vigueur au titre de la politique de dons. À l'heure actuelle, 59 des pays "actifs" (66%) au cours du cycle d'allocation 2007-2009 sont classés "vert". De même, 67% des dons approuvés à ce jour ont été accordés à des pays habilités à ne recevoir que des prêts. Gardant présente à l'esprit la pratique adoptée par d'autres institutions, et notamment la BAfD, il est recommandé de maintenir le guichet-pays, mais à un niveau réduit, de sorte que 1,5% au maximum du programme de travail annuel soit mis, sous forme de dons spécifiques à un pays, à la disposition aux pays habilités à ne recevoir que des prêts. Toutefois, le montant total combiné de ces dons et prêts serait régi par l'allocation SAFF du pays.

VII. Conclusions et recommandations

25. En résumé, la politique du FIDA en matière de dons encourage la recherche favorable aux pauvres sur les approches et les options technologiques novatrices, et renforce les capacités d'action en faveur des pauvres de la part des institutions partenaires et de la société civile. La révision de la politique du FIDA en matière de dons, en décembre 2003, a abouti à une augmentation de 2,5% des ressources destinées au financement sous forme de dons du programme de travail annuel, la totalité de cet accroissement ayant été utilisée pour les dons spécifiques à un pays. Cette augmentation de 2,5% vient s'ajouter à celle de 2,5% des ressources MFDP (soit un total de 5% du programme de travail) affectées aux activités se rapportant à la conception et à l'élaboration des projets et des programmes de dons et de prêts.
26. L'examen de la politique de dons présentée au Conseil d'administration en septembre 2005 a abouti à un bilan positif du rôle des dons spécifiques à un pays approuvés à ce jour. Il en a été de même pour les dons qui ont été accordés en faveur du renforcement des capacités des pouvoirs publics et de la société civile, de la concertation, de l'assistance technique et des programmes techniques visant à élaborer de nouvelles approches de la production et des moyens d'existence des petits exploitants. Conséquence du CSD, de nouveaux critères d'attribution des dons, axés sur la soutenabilité de la dette, ont été introduits. La Banque mondiale et la Banque asiatique de développement ont néanmoins maintenu leur mécanisme d'octroi de dons pour le développement, pour l'une, et leur programme d'assistance technique, pour l'autre. En outre, la BAfD a pris des dispositions particulières en parallèle de son dispositif CSD, pour continuer à mobiliser des ressources destinées aux dons sur les allocations SAFF par pays, aux fins de l'assistance technique et de l'appui institutionnel. Peuvent accéder à ces dons de la BAfD tant les pays classés dans la catégorie de ceux qui risquent le

surendettement à l'avenir que les pays ne pouvant accéder à un financement de la BAFD que sous forme de prêts.

27. La direction recommande par conséquent que le Conseil d'administration approuve la proposition aux termes de laquelle, à la suite de l'approbation par le Conseil des modalités concernant le CSD, le FIDA devrait continuer d'appliquer sa politique et ses procédures en matière de dons telles qu'elles ont été modifiées en décembre 2003 et examinées en septembre 2005, mais à un niveau réduit pour ce qui concerne le guichet-pays, et affecter jusqu'à 1,5% du montant du programme de travail annuel relatif à ce guichet aux pays classés, en application du CSD, dans la catégorie des pays ne pouvant recevoir que des prêts, en respectant les limites des allocations établies dans le cadre du SAFF.

**Tableau 1: DONNS ACCORDÉS AU TITRE DU GUICHET-PAYS
PROGRAMME DE TRAVAIL 2004**

	Dons approuvés (en USD)
PA	
Mali – Lutte contre le criquet pèlerin (FAO)	100 000
Tchad – Lutte contre le criquet pèlerin (FAO)	100 000
Burkina Faso – Lutte contre le criquet pèlerin (FAO)	100 000
Sénégal – Lutte contre le criquet pèlerin (FAO)	150 000
Mauritanie – Lutte contre le criquet pèlerin (FAO)	100 000
Niger – Lutte contre le criquet pèlerin (FAO)	100 000
Gambie – Lutte contre le criquet pèlerin (FAO)	120 000
R.D. du Congo – Promotion des organisations paysannes dans la zone de Bumba (INADES)	200 000
PF	
Rwanda – Renforcement de la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action pour l'agriculture rwandaise	400 000
Comores – Union des mutuelles d'épargne et de crédit	350 000
Érythrée – Développement communautaire et autonomisation organisationnelle des agriculteurs pratiquant l'irrigation par épandage	99 000
Kenya – Mesures organisées par les communautés pour lutter contre le VIH/sida	180 000
Madagascar – Appui au programme national relatif au régime foncier	170 000
Angola – Renforcer la résilience des communautés et les mesures de lutte contre le VIH/sida par la promotion des moyens de subsistance (CARE)	160 000
Zimbabwe – Consolider et assurer la durabilité du projet de liens avec les marchés (SAFIRE)	70 000
Zimbabwe – Promotion de moyens de renforcer la sécurité alimentaire dans le contexte de la sécheresse – Phase III (AFRICARE)	150 000
Mozambique – Décentralisation et autonomisation des communautés (HELVETAS)	110 000
PI	
Fondation internationale des peuples du Pacifique Sud – Programme d'intégration des innovations en matière de développement rural dans le Pacifique (voir également guichet mondial/régional PI)	1 601 000
Sri Lanka (dans le cadre d'un prêt) – Programme de partenariats et d'appui aux moyens de subsistance dans les zones arides	340 000
Népal (dans le cadre d'un prêt) – Programme de foresterie à bail et d'élevage	1 220 000
Indonésie (dans le cadre d'un prêt) – Assistance technique pour le renforcement des capacités dans le Sulawesi central	500 000
Viet Nam (dans le cadre d'un prêt) – Programme décentralisé de réduction de la pauvreté rurale dans les provinces de Ha Giang et Quang Binh	630 000
Népal – Renforcement des capacités pour la mobilisation sociale à caractère sexospécifique dans le programme de foresterie à bail et d'élevage	46 000
Tadjikistan – Système de services consultatifs du Jamoat	184 500
Pakistan – Essai pilote d'un partenariat secteur public/privé de développement des capacités pour les petites agro-entreprises et entreprises de transformation (LEAD)	200 000
Chine, Indonésie, Philippines – Initiative de renforcement des capacités de suivi et d'évaluation pour les projets de la région Asie et Pacifique	128 640
Indonésie – Envois de fonds, microfinance et technologie de l'information: explorer le potentiel pour les communautés pauvres de Java Est (FDC)	103 500
Indonésie (dans le cadre d'un prêt) – Programme de développement intégré participatif en zones non irriguées dans le contexte de l'après-crise: documentation vidéo de l'impact	60 883
Indonésie – Appui à l'exécution du programme de développement intégré participatif en zones non irriguées dans le contexte de l'après-crise (dans le cadre d'un prêt) à Timor Ouest et d'une proposition de recherche sur la finance rurale dans la province de Nusa Tenggara Timur	100 000
PN	
Jordanie – Projet de gestion des ressources agricoles – Phase 2	398 200
Soudan – Lutte contre le criquet pèlerin (FAO)	200 000
Algérie – Lutte contre le criquet pèlerin (FAO)	120 000
Maroc – Lutte contre le criquet pèlerin (FAO)	100 000
Tunisie – PRODESUD: projet de développement du patrimoine	41 770
Tunisie – Renforcement des capacités de gestion de la microfinance	50 400
Syrie – Atelier sur les femmes en tant qu'agents du changement (FIRDOS)	150 000
Somalie – Coup de projecteur sur la Somalie: Initiative de communication pour favoriser la transposition et la reproduction à plus grande échelle d'approches novatrices de la résolution de conflit	200 000
Somalie – Appui apporté par les expatriés au développement rural en Somalie	150 000
Somalie – Autonomisation des communautés accueillant les personnes déplacées de retour	200 000
TOTAL	9 383 893

**Tableau 2: DONS ACCORDÉS AU TITRE DU GUICHET-PAYS
PROGRAMME DE TRAVAIL 2005**

	Dons approuvés (en USD)
PA	
Mali (dans le cadre d'un prêt) – Programme d'investissement et de développement rural des régions du Nord Mali	800 000
R.D. du Congo (dans le cadre d'un prêt) – Programme de relance agricole dans la province de l'Équateur	300 000
Tchad (dans le cadre d'un prêt) – Projet de développement rural du Batha	400 000
Cameroun – Ministère de l'agriculture – Stratégie de développement rural	170 000
PF	
Rwanda (dans le cadre d'un prêt) – Projet d'appui au Plan stratégique de transformation de l'agriculture	200 000
Kenya (dans le cadre d'un prêt) – Programme de commercialisation en faveur des petits producteurs laitiers	845 000
Tanzanie – Projet d'assistance technique en faveur du Programme de services financiers ruraux en République-Unie de Tanzanie	100 000
Tanzanie – Programme de développement des compétences au profit des programmes bénéficiant d'une aide financière du FIDA en République-Unie de Tanzanie (INWENT)	110 000
Ouganda – Secrétariat au plan pour la modernisation de l'agriculture	200 000
Tanzanie/Bangladesh - Compendium CAB international*	75 000
PI	
Bhoutan (dans le cadre d'un prêt) – Programme de promotion de l'agriculture, de la commercialisation et des entreprises	100 000
Laos (dans le cadre d'un prêt) – Programme d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales dans les provinces d'Attapeu et de Sayabouri	693 000
Philippines (dans le cadre d'un prêt) – Programme de promotion de la microentreprise rurale	500 000
Maldives (dans le cadre d'un prêt) – Programme post-tsunami de relèvement des pêches et de l'agriculture	200 000
Népal (dans le cadre d'un prêt) – Programme relatif aux moyens de subsistance locaux dans le centre-ouest du Népal	483 000
Afghanistan – Développement de politiques innovantes et favorables aux pauvres dans les terres d'altitude en Afghanistan (ICIMOD)	200 000
Tanzanie/Bangladesh – Combattre la faim et la pauvreté rurale par un meilleur accès au savoir – CAB international*	100 000
PL	
El Salvador (dans le cadre d'un prêt) – Projet de développement rural et de modernisation pour la région Est	1 000 000
Guatemala – Programme de relance de la production agricole des petits exploitants	500 000
Costa Rica – Pour un développement plus efficace au Costa Rica	190 000
Mexique – Raccordement au réseau du Centre virtuel d'information et de communication desservant le Mexique (ICARDA)	120 000
PN	
Géorgie (dans le cadre d'un prêt) – Projet de développement rural	800 000
Yémen (dans le cadre d'un prêt) – Projet pilote d'infrastructure rurale à assise communautaire pour les hauts plateaux	400 000
Soudan – Mise en place d'un système de suivi et évaluation axé sur les OMD et sur la pauvreté rurale au sein du Ministère fédéral de l'agriculture et des forêts au Soudan	100 000
Tunisie – ICARDA – Enquête d'évaluation du capital social	50 000
Azerbaïdjan – Centre communautaire d'information et de développement de l'activité économique du district de Davechi (MADAD)	100 000
Bosnie – Renforcement des capacités à l'intention des femmes du Centre de conditionnement du fromage traditionnel à Srebrenica, Bosnie-Herzégovine (PNUD)	200 000
Somalie – Renforcement des capacités dans le secteur du microfinancement en Somalie (PNUD)	100 000
TOTAL	9 036 000

* enregistré en tant que don unique.

**Tableau 3 – DONS ACCORDÉS AU TITRE DU GUICHET-PAYS
PROGRAMME DE TRAVAIL 2006**

	Dons approuvés (en USD)
PA	
Burkina Faso – Projet de renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles de la Confédération paysanne su Faso (CPF)	80 000
Burkina Faso – Soutien du processus de concertation en cours sur la politique foncière – Ministère de l’agriculture (MAHRH)	90 000
Cap-Vert - Renforcement, par des approches novatrices de la promotion de la solidarité et de la coopération décentralisées (ACVER), des institutions locales établies par le PLPR	150 000
Guinée – Appui au Gouvernement guinéen - Ministère de l’agriculture et de l’élevage - dans la lutte contre l’invasion de criquets pèlerins	100 000
Guinée – Appui au renforcement des capacités du Conseil national des organisations paysannes (CNOP)	170 000
Congo – Soutien de la production et de la productivité du manioc en République du Congo (FAO)	190 000
Sierra Leone – Initiative pilote – Associations de services financiers (ASF)	90 000
Ghana – Soutien des politiques et de la cause du développement rural et agricole favorables aux pauvres (Ministère de l’agriculture)	200 000
Sénégal – Programme d’appui au renforcement des capacités techniques, administratives et économiques des dirigeants et des membres du Conseil national de conception et de coopération des ruraux (CNCR)	135 000
Niger (dans le cadre d’un prêt) – Initiative de réhabilitation et de développement agricole et rural	400 000
Gambie (dans le cadre d’un prêt) – Projet de finance rurale	400 000
Nigéria (dans le cadre d’un prêt) – Programme de renforcement des institutions financières rurales	400 000
Sénégal (dans le cadre d’un prêt) – Projet de services agricoles et organisations de producteurs PSAOP 2	300 000
PF	
Madagascar (dans le cadre d’un prêt) – Projet d’appui au développement de Melabe et Melaky	365 000
Swaziland – Développement des petites et micro entreprises et des services financiers ruraux au Swaziland – Ministère des finances	200 000
Ouganda (dans le cadre d’un prêt) – Programme d’appui aux moyens de subsistance dans les districts	400 000
Tanzanie (dans le cadre d’un prêt) – Programme d’appui aux micro, petites et moyennes entreprise en milieu rural	450 000
Érythrée (dans le cadre d’un prêt) – Programme post-crise de redressement et de développement en milieu rural	344 000
Ouganda – Renforcement des capacités pour atteindre et cibler les enfants orphelins pauvres ou rendus vulnérables (UWESO)	200 000
Kenya – Renforcement institutionnel des organisations d’agriculteurs (KENFAP)	200 000
Angola – Étude de la pauvreté rurale (CEIC)	100 000
Angola – Projet de développement coopératif (CLUSA)	100 000
Angola – Cartographie des terres et atténuation des conflits communautaires dans les hautes terres centrales (CARE)	149 000
Angola – Analyse participative des enseignements tirés des initiatives de développement communautaire dans les hautes terres centrales (FONGA)	50 000
Comores – Renforcement des capacités des organisations de petits producteurs en vue de l’accès à des marchés de qualité et rémunérateurs par la voie du commerce équitable aux Comores (AVSF)	200 000
PI	
Inde (opération autonome) – Programme d’accélération de l’adoption de techniques agricoles visant à renforcer les moyens de subsistance en milieu rural dans les districts défavorisés de l’Inde (IRRI)	1 000 000
Sri Lanka (opération autonome) – Projet de microfinance et de renforcement des capacités institutionnelles à Sri Lanka (Fondation pour le développement participatif du district d’Anuradhapura)	552 000
Mongolie - Bonne gouvernance dans la perspective d’une gestion durable des ressources naturelles et d’une réduction de la pauvreté en Mongolie rurale – application à grande échelle par l’apprentissage de l’animation communautaire (NZNI – PECON)	145 000
Viet Nam – Améliorer la compréhension de la cognition et des institutions aux fins des programmes d’atténuation de la pauvreté et de la sécurité humaine (Université de Washington)	200 000

Bhoutan – Renforcement des capacités locales en faveur des pauvres par le soutien des centres RNR de geog au Bhoutan (Ministère de l'agriculture)	200 000
R.D.P. lao – Programme d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales dans les provinces d'Attapeu et de Sayabouri (Ministère des finances)	200 000
Corée – Atelier régional sur les choix de technologies agricoles favorables aux pauvres et la coalition des ruraux pauvres (NACF)	100 000
Sélection de pays du Pacifique/Asie centrale – Risque, vulnérabilité et pauvreté en Asie centrale et dans les pays insulaires du Pacifique – Nouveaux défis et priorités stratégiques – ASARC (Australie)	162 500
Viet Nam – Intégration commerciale de la production de légumes de contre-saison et de bonne qualité sanitaire par l'information, l'éducation et la formation dans les provinces de Ha Tinh et de Tra Vinh (AVRDC)	199 990
Viet Nam (dans le cadre d'un prêt) – Stratégie de développement rural pour 2010-2015	300 000
Viet Nam (dans le cadre d'un prêt) – Programme d'amélioration de la participation des pauvres aux marchés dans les provinces de Ha Tinh et Tra Vinh	400 000
Région du Grand Mékong – Stratégies et options d'intégration dans l'agriculture rurale, de la production de biocarburants et d'énergies rurales renouvelables pour réduire la pauvreté dans la sous-région du Grand Mékong (Banque asiatique de développement [BASD] – Groupe de travail sur l'agriculture)	200 000
Viet Nam – Rapprocher les ménages ruraux pauvres des supermarchés et autres filières de qualité (CIRAD)	199 719
PL	
Brésil (dans le cadre d'un prêt) – Projet de développement des communautés rurales dans les zones les plus pauvres de l'État de Bahia	500 000
Panama – Développement du tourisme local durable dans la région du Darién, République de Panama (CEGEL)	200 000
Guatemala – Soutien des petits producteurs pour l'accès à des marchés dynamiques – Programme pilote au Guatemala (Agexport)	200 000
Belize – Renforcement des capacités des collectivités locales et fourniture de services financiers ruraux en faveur des pauvres (PNUD Belize)	200 000
Mexique – Programme de réactivation de la production agricole pour les petits exploitants montagnards (FIRCO)	200 000
PN	
Iraq - Y Fato – Renforcement des capacités des petits exploitants des gouvernorats du Nord	190 000
Égypte (dans le cadre d'un prêt) – Projet de développement rural en Haute-Égypte	950 000
Soudan – Pilotage de l'accès réglementé aux ressources des parcours dans la région du Butana (CCU Sudan)	133 560
Palestine – Promotion de l'épargne et du crédit en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza (PARC)	200 000
Syrie – Analyse de filière de certains produits horticoles d'exportation dans la région POAN (ICARDA)	200 000
Tunisie – Réhabilitation, conservation et promotion des plantes médicinales et aromatiques dans la région de Matmata, sud-est tunisien (ICARDA)	200 000
Moldova – Appui à la gestion des filières d'approvisionnement en Moldova (DLO)	200 000
TOTAL	12 695 769

**RÉPARTITION DES DONNS ACCORDÉS PAR LE FIDA PAR LE BIAIS DU GUICHET-PAYS AU COURS DE LA PÉRIODE 2004-2006 CONFORMÉMENT
AUX DIRECTIVES CSD EN VIGUEUR**

		2004			2005			2006			Total des dons sur la période 2004-2006	%
		Dons dans le cadre de projet programmes de prêt	Dons	Total	Dons dans le cadre de projets programmes de prêt	Dons	Total	Dons dans le cadre de projets programmes de prêt	Dons	Total		
	<u>Aide uniquement accordée sous forme de prêt (vert)</u>											
1	Burkina Faso		100 000	100 000			0		170 000	170 000	270 000	
2	Cameroun			0		170 000	170 000			0	170 000	
3	Cap-Vert			0			0		150 000	150 000	150 000	
4	Ghana			0			0		200 000	200 000	200 000	
5	Mali		100 000	100 000	800 000		800 000			0	900 000	
6	Mauritanie		100 000	100 000			0			0	100 000	
7	Nigéria			0			0	400 000		400 000	400 000	
8	Sénégal		150 000	150 000			0	300 000	135 000	435 000	585 000	
9	Kenya		180 000	180 000	845 000		845 000		200 000	200 000	1 225 000	
10	Madagascar		170 000	170 000			0	365 000		365 000	535 000	
11	Mozambique		110 000	110 000			0			0	110 000	
12	Swaziland			0			0		200 000	200 000	200 000	
13	Tanzanie ^{1/}			0		285 000	285 000	450 000		450 000	735 000	
14	Ouganda			0		200 000	200 000	400 000	200 000	600 000	800 000	
15	Bangladesh ^{1/}			0		100 000	100 000			0	100 000	
16	Chine ^{2/}		42 880	42 880			0			0	42 880	
17	Inde			0			0		1 000 000	1 000 000	1 000 000	
18	Indonésie ^{2/}	500 000	307 263	807 263			0			0	807 263	
19	Corée du Sud			0			0		100 000	100 000	100 000	
20	Maldives			0	200 000		200 000			0	200 000	
21	Pacifique/Asie centrale ^{3/}			0			0		81 250	81 250	81 250	
22	Pakistan		200 000	200 000			0			0	200 000	
23	Philippines ^{2/}		42 880	42 880	500 000		500 000		200 000	200 000	742 880	
24	Fondation pour le Pacifique Sud ^{3/}		800 500	800 500							800 500	
25	Sri Lanka	340 000		340 000			0		552 000	552 000	892 000	
26	Viet Nam	630 000		630 000			0	400 000	899 710	1 299 710	1 929 710	
27	Belize			0			0		200 000	200 000	200 000	
28	Brésil			0			0	500 000		500 000	500 000	
29	Costa Rica			0		190 000	190 000			0	190 000	
30	El Salvador			0	1 000 000		1 000 000			0	1 000 000	
31	Guatemala			0		500 000	500 000		200 000	200 000	700 000	
32	Mexique			0		120 000	120 000		200 000	200 000	320 000	
33	Panama			0			0		200 000	200 000	200 000	
34	Algérie		120 000	120 000			0			0	120 000	
35	Azerbaïdjan			0		100 000	100 000			0	100 000	
36	Bosnie-Herzégovine			0		200 000	200 000			0	200 000	
37	Égypte ^{4/}			0			0	950 000	66 667	1 016 667	1 016 667	
38	Géorgie			0	800 000		800 000			0	800 000	
39	Gaza et Cisjordanie			0			0		200 000	200 000	200 000	
40	Iraq			0			0		190 000	190 000	190 000	
41	Jordanie ^{5/}	398 200		398 200			0			0	398 200	
42	Moldova			0			0		200 000	200 000	200 000	
43	Maroc ^{4/}		100 000	100 000			0		66 667	66 667	166 667	
44	Syrie ^{4/}		150 000	150 000			0		66 667	66 667	216 667	
45	Tunisie		92 170	92 170		50 000	50 000		200 000	200 000	342 170	
46	Yémen			0	400 000		400 000			0	400 000	
	Total	1 868 200	2 765 693	4 633 893	4 545 000	1 915 000	6 460 000	3 765 000	5 877 961	9 642 961	20 736 854	66,6%

**RÉPARTITION DES DONN ACCORDÉS PAR LE FIDA PAR LE BIAIS DU GUICHET-PAYS AU COURS DE LA PÉRIODE 2004-2006 CONFORMÉMENT
AUX DIRECTIVES CSD EN VIGUEUR**

		2004			2005			2006				
	<u>Aide accordée à 50% sous forme de prêt et 50% sous forme de don (orange)</u>											
1	Angola		160 000	160 000			0	399 000	399 000		559 000	
2	Mongolie			0			0	145 000	145 000		145 000	
3	Tadjikistan	184 500		184 500			0		0		184 500	
	Total	184 500	160 000	344 500	0	0	0	0	544 000	544 000	888 500	2,9%
	<u>Aide accordée à 100% sous forme de don (rouge)</u>											
1	Tchad		100 000	100 000	400 000		400 000			0	500 000	
2	R.D. du Congo		200 000	200 000	300 000		300 000			0	500 000	
3	République du Congo			0			0		199 000	199 000	199 000	
4	Gambie		120 000	120 000			0	400 000		400 000	520 000	
5	Guinée			0			0		270 000	270 000	270 000	
6	Niger		100 000	100 000			0	400 000		400 000	500 000	
7	Sierra Leone			0			0		90 000	90 000	90 000	
8	Comores		350 000	350 000			0		200 000	200 000	550 000	
9	Érythrée		99 000	99 000			0	344 000		344 000	443 000	
10	Rwanda		400 000	400 000	200 000		200 000			0	600 000	
11	Zimbabwe		220 000	220 000			0			0	220 000	
12	Afghanistan			0		200 000	200 000			0	200 000	
13	Bhoutan			0	100 000		100 000		200 000	200 000	300 000	
14	R.D.P. lao			0	693 000		693 000		200 000	200 000	893 000	
15	Népal	1 220 000	46 000	1 266 000		483 000	483 000			0	1 749 000	
16	Pacifique/Asie centrale ^{3/}			0			0		81 250	81 250	81 250	
17	Fondation pour le Pacifique sud ^{3/}		800 500	800 500			0			0	800 500	
18	Somalie		550 000	550 000		100 000	100 000			0	650 000	
19	Soudan		200 000	200 000		100 000	100 000		133 560	133 560	433 560	
	Total	1 220 000	3 185 500	4 405 500	1 693 000	883 000	2 576 000	1 144 000	1 373 810	2 517 810	9 499 310	30,5%
	TOTAL GÉNÉRAL	3 272 700	6 111 193	9 383 893	6 238 000	2 798 000	9 036 000	4 909 000	7 795 771	12 704 771	31 124 664	100,0%

1/ Le don n° 831 a été accordé en association (Bangladesh et Tanzanie). Les montants ont été répartis proportionnellement entre les trois pays mais le don a été comptabilisé comme un seul don.

2/ Le don n° 759 a été accordé à la Chine, à l'Indonésie et aux Philippines (les montants ont été répartis proportionnellement entre les trois pays mais le don a été comptabilisé comme un seul don).

3/ Ces deux dons ont été répartis proportionnellement entre les pays classés "vert" et les pays classés "rouge" sur une base 50/50 mais le don a été comptabilisé comme un seul don.

4/ Le don n° 918 a été accordé en faveur de l'Égypte, du Maroc et de la Syrie (les montants ont été répartis proportionnellement entre les trois pays mais le don a été comptabilisé comme un seul don).

5/ Don à l'appui d'une opération de prêt en faveur de la Jordanie (opérations 729 et 729 A comptabilisées comme un seul don).